

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 114

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (recettes et équilibre général)

ARTICLE 20

À la première phrase du V de l'alinéa 16, après le mot :

« régimes »,

insérer les mots :

« de sécurité sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.